



**Saint-Constant**  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINT-CONSTANT

## AVIS PUBLIC

### **AVIS D'ANNULATION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE PRÉVUE LE 3 JUILLET 2026 À 8H00**

Avis est donné, par la soussignée, à la population que la séance extraordinaire prévue le 3 juillet 2026 à 8h00 **est annulée** à la demande de monsieur le maire Jean-Claude Boyer.



DONNÉ à Saint-Constant, ce 2 juillet 2026.

  
Me. Sophie Laflamme, greffière  
Directrice des affaires juridiques